



Uniforme ECLAIREURS



L'uniforme des Eclaireurs se compose du foulard (propre à chaque unité et fourni par celle-ci dès l'entrée dans l'unité), d'un short bleu en velours et d'une chemise bleue.

Cette chemise devra être munie des insignes suivants :

Où placer les insignes sur la chemise bleue?



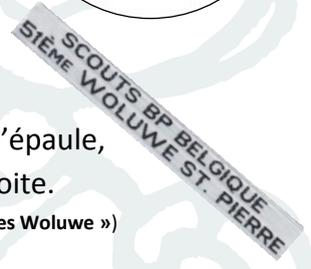
L'insigne de
« **Troupe** » :
sur la poitrine,
sur la poche droite.

L'insigne du mouvement
« **Les Scouts** » (facultatif) :
juste au-dessus du coude,
sur la manche droite.



L'insigne
« **Bruxelles Woluwe** » :
entre le coude et l'épaule,
sur la manche droite.
(au-dessus de l'insigne du mouvement)

L'insigne
« **D'unité** » :
juste en-dessous de l'épaule,
sur la manche droite.
(au-dessus de l'insigne « Bruxelles Woluwe »)



L'insigne
« **Belgique** » :
sur la poitrine, à gauche.
(juste au-dessus de la poche).

L'insigne de la
« **Promesse** » :
sur la poitrine, à gauche.
(en-dessous de l'insigne « Belgique »)



Les « **Badges** » :
sur la manche gauche.

La « **floche du Totem** » :
deux bandes aux couleurs se
rapportant au totem, reliées par
une cordelette noir-jaune-rouge.
Mise sur l'épaulette gauche.



Le « **Totem** » :
brodé par vos petites mains ou
par la scouterie *,
sur la poitrine, à droite.
(juste au-dessus de la poche).

Pour les « **CP et SP** » :
deux larges bandes blanches verticales,
sur la poitrine, sur la poche gauche.
(de part et d'autre de la poche).



Les insignes « Les scouts », « Bruxelles Woluwe » et « Belgique » sont à acheter (dans une Scouterie *, par ex.) et à placer sur la chemise dès le début de la première année. Les autres insignes seront donnés en temps voulu par le staff éclaireurs. (Tout ce qui concerne le totem est également à acheter en temps voulu.)

!!/ Considérez la droite et la gauche comme si vous portiez la chemise. !!/

